

Communiqué de presse

La Banque des Territoires soutient massivement le projet global d'aménagement de la ville d'Argelès-sur-Mer

Argelès-sur-Mer, le jeudi 28 septembre 2023

Partenaire privilégiée des collectivités territoriales, la Banque des Territoires mobilise ses différentes offres de prêts pour répondre aux enjeux portés par la commune d'Argelès-sur-Mer en matière de préservation des ressources, biodiversité, rénovation énergétique de bâtiments/équipements publics, mobilité douce... Des champs d'action sur lesquels la Banque des Territoires s'engage aux côtés des collectivités pour développer des territoires plus verts et plus solidaires.

Ce sont plus de 22,4 M€ qui seront mobilisés par la Banque des Territoires sous forme de prêts en faveur des différents projets d'aménagement de la ville d'Argelès-sur-Mer. Un soutien financier massif à la hauteur des ambitions de la commune pour préserver et valoriser son patrimoine bâti et ses espaces naturels, développer les modes de déplacements doux et améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Les 7 projets d'aménagement prévus :

- **Construction de la Maison de la Mer 6 151 700 €**

Ce futur site d'une surface d'environ 1700 m² abritera un écosystème d'activités liées à l'utilisation et la préservation de la mer dont le siège du Parc marin du Golfe du Lion regroupant ainsi l'ensemble de ses sites administratifs et techniques. Ce futur bâtiment accueillera aussi la capitainerie du port avec un espace de coworking dédié aux travailleurs nomades. Enfin, le site sera doté d'un hall, d'une salle d'exposition ainsi que d'une salle polyvalente et modulable dédiée à l'accueil de manifestations, conférences et autres assemblées. Cette création et construction de la Maison de la Mer s'inscrit dans le projet global de la ville de requalification et de recomposition du port de plaisance et de son quartier.

- **Confortement de la digue nord 7 300 000 €**

Les travaux de réfection de la digue nord, l'une des deux digues à talus qui protègent l'avant-port des houles importantes dans la région, vont venir sécuriser le port et les investissements futurs. Le projet de confortement consiste en la reprise des travaux de la digue nord, avec en parallèle une revalorisation des sables par rechargement de la plage du Racou.

- **Aménagement des berges du fleuve la Massane 517 347 €**

En vue de sécuriser et de protéger la population, les habitations et les voies de circulation attenantes, des travaux significatifs vont être menés sur les berges. Ces aménagements prévoient le confortement global des berges, notamment sur les zones les plus fragiles et un enrochement spécifique au niveau de l'EHPAD Les Capucines.

- **Aménagement maillage des pistes cyclables 3 904 237 €**

Prévu sur les principaux axes de déplacement desservant le centre-ville, la plage et le lycée, ces 4 nouvelles pistes cyclables visent à fluidifier le trafic routier, sécuriser les déplacements « doux » (piétons et cyclistes), et valoriser les espaces verts.

- **Rénovation énergétique des écoles 913 750 €**

La commune d'Argelès-sur-Mer compte 5 écoles dont 2 maternelles. Dans une perspective globale de réduire les consommations énergétiques de l'ensemble de ses bâtiments et infrastructures, le projet centré sur les écoles porte sur 3 grands axes :

- renouveler les installations de chauffage et d'aération du groupe scolaire Herriot et Curie Pasteur ;
- requalifier les équipements énergétiques de l'école Curie Pasteur ;
- équiper les écoles Curie Pasteur, Herriot et Tamaris de panneaux photovoltaïques.

- **Construction de la cuisine centrale 2 750 000 €**

Réalisation d'une cuisine centrale en liaison froide d'une capacité de production minimale de 1 000 repas par jour. L'ambition de ce projet est de développer une nouvelle dynamique autour de l'agriculture de proximité et sur les bienfaits d'une alimentation de qualité, notamment auprès des enfants, des personnes âgées et des publics en situation de précarité.

- **Rénovation de l'éclairage public 910 000 €**

La commune compte 3564 points lumineux représentant une puissance totale de 495 KWh. La commune envisage le remplacement de l'ensemble des 1196 éclairages publics types « boules » de 125 watts, par un éclairage de type LED de 24 watts, afin de réduire la consommation énergétique de 80,8%.

« Depuis quelques années, le chef-lieu de la Côte vermeille amorce un virage plein d'espoir grâce à une politique volontariste, à l'image des grands travaux engagés et qui construisent la nouvelle image d'Argelès-sur-Mer, celle d'une vraie ville qui prend toute sa place dans l'arc méditerranéen.

C'est toute l'ambition que j'ai toujours voulu donner à ma commune, à travers les actions d'urbanisme et les investissements que nous avons fait. La mer, la montagne, l'économie bleue, le tourisme de plein air inégalé en Europe et notre proximité avec la Catalogne sud donnent de la crédibilité à nos objectifs et illustrent nos capacités propres et nos atouts, comme le vrai révélateur du futur qu'il nous faut construire ensemble. Oui, l'avenir est en marche, celui du dynamisme social, économique et culturel. Cet avenir nous le bâtissons en accélérant les investissements : le port, la Maison de la Mer, le front de mer, la construction sociale, le dynamisme urbanistique, les filières économiques d'avenir (énergies renouvelables, mer, agroalimentaire, ...). Cet avenir, nous le construisons pour celles et ceux qui auront 20, 30, 40 ans en 2040. Le temps nous est compté pour être au grand rendez-vous de l'histoire de notre cité. Faute d'ambition, on subit l'avenir ; et notre jeunesse est en droit d'exiger des responsables politiques qu'ils ouvrent les chemins des ambitions nécessaires. » précise Antoine Parra, Maire d'Argelès-sur-Mer.

« La transformation écologique des territoires et la cohésion sociale et territoriale sont les deux axes prioritaires de notre stratégie sur 2024-2028. Nous mettons notre expertise et nos financements au service des collectivités pour les accompagner massivement dans cette mutation des territoires, avec l'ambition d'agir pour la création d'un cadre de vie durable, au bénéfice de tous. Le partenariat construit avec Argelès-sur-Mer est le fruit d'une vision partagée des enjeux du territoire et des réponses à y apporter. La grande implication de l'ensemble des services de la commune et la capacité des équipes de la Banque des Territoires à apporter un accompagnement sur mesure ont joué un rôle décisif dans le succès de cette collaboration. » souligne Annabelle Viollet, directrice régionale Occitanie de la Banque des Territoires.

Cet engagement a été officialisé jeudi 28 septembre en présence d'Antoine Parra, maire d'Argelès-sur-Mer, et Annabelle Viollet, directrice régionale Occitanie de la Banque des Territoires.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

A propos d'Argelès-sur-Mer

Entre mer et montagne, au pied du massif des Albères (1157m), là où les Pyrénées plongent dans la mer, le village d'Argelès-sur-Mer conjugue avec bonheur art de vivre, tourisme vert et plaisirs balnéaires.

La cité catalane « aux rives d'argile » ne laisse pas de marbre. Elle aime s'ouvrir à tous. Ses côtes sablonneuses et ses criques y sont un attrait indéniable. Mais Argelès-sur-Mer, c'est plus qu'une simple carte postale.

La vie de son village, les effusions du port, son patrimoine et sa culture, sa gastronomie, ses domaines viticoles, ses balades et ses randonnées, son côté sauvage et préservé, la chaleur de ses habitants, ses échappées belles...tant de choses et d'histoires qui témoignent de son éclat. Car Argelès-sur-Mer fait tourner les têtes et bouge les perspectives, elle est là où on ne l'attend pas. Seule commune de France abritant deux réserves naturelles nationales.

Contacts presse

Banque des Territoires Occitanie – Groupe Caisse des Dépôts

Céline Vallée – celine.vallee@caissedesdepots.fr

 [@BdT_Occitanie](https://twitter.com/BdT_Occitanie)

Mairie d'Argelès-sur-Mer

Fabrice Rallo – f.rallo@ville-argelessurmer.fr